

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE LA JUSTICE
CABINET DU MINISTRE**

**ORDONNANCE MINISTERIELLE N°550/ 932 DU 12/06/ 2014
PORTANT NOMINATION ET AFFECTATION D'UN SECRETAIRE-TITULAIRE
DU PARQUET GENERAL PRES LA COUR D'APPEL DE BURURI.**

LE MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'Organisation et de la Compétence Judiciaires ;

Vu la loi n°1/006 du 16 juin 2000 portant Statut des Agents d'Ordre Judiciaire ;

Vu le Décret n°100/122 du 28 novembre 2005 portant organisation du Ministère de la Justice ;

Vu le Décret n°100/140 du 09 juin 2014 portant création d'une Cour d'Appel à BURURI ;

Vu le dossier personnel et administratif de l'intéressée ;

ORDONNE

Article 1 : Madame **KEZIMANA Daphrose, Matricule 13234032(219.934)** est nommée et affectée au Parquet Général près la Cour d'Appel de BURURI en qualité de **Secrétaire-Titulaire**.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente Ordonnance entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 12/06/ 2014

